vers dix heures, le tramway électrique de Parrache a pris en écharpe le tramway à vapeur au croisement de la rue de Marseille.

Le tramway à vapeur a déraillé ; là heureusement se sont bornés les dégâts.

Conducteur pochard. — Une petite voiture à bras, chargée de bidons de lait, a été heurtée, rue de la Barre, par un camion que conduisait, en complet état d'ébriété, le nommé Vassenet.

Les deux conducteurs en ont été quittes pour un stationnement plus ou moins prolongé, l'un sur le lieu de l'accident, l'autre au poste de police, où, par mesure de prudence, l'avaient conduit les agents.

Accident de bicyclette — Un accident qui aurait pu avoir de graves conséquences s'est produit rue Saint-Hélène Une dame qui arrivait, en bicyclette, à toute vitesse, en tournant la rue Victor-Hugo, ayant voulu éviter une personne qui la précédait, s'est jetée violemment sur Mme Pelluet, 63 ans.

Quand on releva la vieille dame, on constata qu'elle portait plusieurs contusions à la figure ; en particulier le nez saignait abondamment, ce qui avait fait croire à de plus graves blessures.

Pendant que l'on transportait et que l'on soignait la victime, l'auteur de l'accident était remontée sur sa machine et s'était rapidement enfuie.

Les tramways. — La circulation des tramways a été interrompue sur le cours Gambetta, par la faute, cette fois, d'un camion appartenant au sieur Rolandez, rue Boileau, 3.

La chaîne d'attache du véhicule s'étant rompue, le chargement avait dégringolé sur la voie d'où il a fallu une demi-heure pour l'enlever.

— Cours de la Liberté, un accident semblable s'est produit dans la matinée et a causé une interruption de dix minutes.

Clôture du parc de la Tête-d'Or. — Le Conseil municipal a décidé, en ce qui concerne l'établissement de grilles monumentales et portes au Parc de la Tête-d'Or, la mise au concours de cette partie du projet.

L'article 12 du programme du concours stipule :

« Le projet classé en première ligne « recevra une prime de 1.000 fr. Cette « prime sera versée à l'ayant droit après « les opérations du jury.

« Le projet primé restera la propriété « de la Ville, qui se trouvera entièrement dégagée à l'égard de l'auteur de « ce projet. Elle entend, notamment, réserver toute sa liberté d'action pour « faire exécuter ce projet si elle le juge « à propos. »

Vol. — Hier, vers 4 heures du matin, les agents intrigués par les allures inquiètes de deux individus porteurs d'un panier, leur demandèrent des explications qui parurent fortement contrarier les deux compères. Pressés de questions, ils finirent par déclarer que leur panier contenait des objets qu'ils venaient de voler à l'épicerie-comptoir Musard. Après avoir pénétré par effraction dans ledit établissement ils s'étaient emparés de verres, assiettes, bougies, serviettes et de quatre boules neuves.

Conduits devant le commissaire de police, ces deux individus qui se nomment Timonier et Chambrillan, ont été naturellement et promptement écroués.

Vagabond. — Le nommé Grimaud, a été trouvé couché, la nuit dernière, dans une montée d'escaliers du chemin de Garillan. Comme il était sans ressources et n'avait de domicile que celui qu'il s'était procuré à la belle étoile, il a été écroué pour vagabondage.

Morsure. — On a pansé à la pharmacie de la place du Pont, le sieur Vinet, laitier, qui avait été mordu, en passant rue Passet, par le chien de M. Feguerer.

La blessure ne présentait d'ailleurs aucun caractère de gravité.

Arrestations. — Ont été arrêtés les nommés : Fazzalo, vagabondage; Debard, excitation de mineures à la débauche.

Chronique du feu. — Hier, soir, un incendie s'est déclaré rue Sala, 4, chez M Pierron Vidor, rentier.

Le feu qui avait pris aux rideaux d'une fenêtre a été aussitôt éteint par les domestiques de la maison. Les dégâts, évalués à 50 francs, sont couverts par une compagnie d'assurance.

POUDRE INSECTICIDE DU SERPENT
32, rue Lanterne. — **Foudroyante**

CHABLY ! QUINA DÉLICIEUX

Kina-Perrier, *Apéritif*

Jules Auriol, vêtements ecclésiast., *Nîmes.*

Concours musical Châtillon-s.-Chalaronne

Dimanche 3 juillet. — Fanfares. — 3e division, 1re section : concours à vue, 1er prix, fanfare de St-Genis-Laval (Rhône), directeur M. Chabrier, professeur aux Frères Maristes.

Concours d'exécution, 1er prix : fanfare de St Genis Laval, ex-æquo avec la fanfare de Pontcharra-sur-Turdine, directeur M. Sohier.

Chorale. — Concours à vue, 1er prix, et concours d'exécution, 1er prix avec félicitations du jury : Chorale de dames l'Euterpe, directrice Mme Savoye.

Chœurs ; Le Printemps et les Vendangeuses, de Jonnet.

DÉPARTEMENTS

AIN

Nantua. — *Un chemineau.* — La petite Perret Eugénie, âgée de 9 ans, bergère à St-Martin-du Fresne, rentrant à la nuit de faire paître le bétail de ses maîtres, contait à ceux-ci qu'elle venait d'être abordée, au lieudit Sous-Gobet, par un chemineau, sorti brusquement d'un bois, et armé d'un couteau dont il l'avait menacée, en disant : « Veux-tu que je t'assassine ? » en la prenant par le bras pour l'entraîner dans le bois.

Après beaucoup d'efforts elle parvint à s'échapper.

L'enquête faite sur cet attentat n'a point permis de trouver trace du passage du chemineau qui a été recherché dans toutes les directions et surtout dans la Combe de Veaud, où l'enfant croit l'avoir vu se retirer.

Deux fillettes, qui gardaient du bétail non loin de là, ont entendu les cris de la petite bergère, mais n'ont vu personne. Ce n'est que le lendemain, dans l'après-midi, que les recherches ont commencé, alors qu'elles auraient pu être faites de suite par l'autorité locale, ce qui aurait pu permettre de s'assurer si les dires de cette enfant sont bien exacts, ce dont il est permis de douter.

RHONE

Tarare. — *Brevet et certificat d'études.* — Les religieuses de la Providence de Tarare, présentaient, il y a quelques jours, 4 élèves au brevet ; 3 ont été reçues.

Mercredi passé, elles présentaient 20 élèves au certificat d'études : 19 ont été reçues.

Toutes nos félicitations pour ces succès qui font honneur à l'école et aux élèves.

— *Nomination.* — M. Bailly, contrôleur des contributions directes de Villefranche, a été nommé contrôleur principal à Tarare, en poste d'avancement.

CHAUSSURES KNEIPP
Ne partez pas
POUR LA CAMPAGNE
sans vous en munir
DÉTAIL : 25, Rue Grenette, LYON

Dernière Heure

Picquart rossé par Esterhazy

Du *Soir* :

Paris. — Le commandant Esterhazy a infligé, cette après-midi, à M. Picquart, la correction qu'il lui avait promise.

Voici comment les faits nous sont rapportés par des témoins oculaires :

Le commandant Esterhazy sortait vers 4 h. 1/2 de chez un de ses amis, M. Xavier Feuillaud, rue Bugeaud, quand il se trouva en présence d'un monsieur qui cherchait à traverser rapidement la chaussée. C'était l'ex-colonel Picquart. Le commandant, le reconnaissant le frappa d'un coup de canne. « Voilà, gredin, ce que je vous ai promis, dit-il. » M. Picquart essaya de se défendre, mais le commandant, lui administra une douzaine de coups qui calmèrent l'ami de M. de Blois. Pendant cette scène, M. Picquart hurlait d'une voix lamentable : « Mais, vous n'avez pas honte. Laissez-moi ! Laissez-moi ! » et tout en criant, il cherchait dans sa poche, le revolver qu'il ne quitte jamais.

Le *Soir* ajoute que M. Picquart pria plusieurs personnes d'aller chercher des agents. Mais le commandant Esterhazy se tournant vers la foule : « Je suis le commandant Esterhazy et cet homme est Picquart » ; puis s'adressant à l'ancien colonel il ajouta : « Vous me retrouverez quand vous voudrez ».

Le *Soir* terminé en disant qu'une ovation était faite au commandant Esterhazy tandis qu'on conspuait Picquart.

Inutile de dire que nous laissons au *Soir* toute la responsabilité de cette information, qui doit être recueillie que sous les plus expresses réserves.

Paris. — Voici une autre version à propos de l'incident Picquart-Esterhazy :

Aujourd'hui à 4 h. 1/2, le colonel Picquart qui rentrait à son domicile a été l'objet d'une agression de la part du commandant Esterhazy.

Au moment où le colonel Picquart s'engageait sur la place Victor-Hugo, il a été brusquement assailli par derrière par le commandant Esterhazy, accompagné d'un sous-officier de dragons en uniforme, qui n'a d'ailleurs pris aucune part active à l'incident.

Le colonel Picquart entendant du bruit, s'est retourné au moment où le commandant Esterhazy se préparait à lui asséner sur la tête un formidable coup de gourdin. Il para le coup de son bras gauche. Armé d'une canne légère, il riposta rapidement et atteignit le commandant Esterhazy en pleine figure.

Le chapeau du commandant Esterhazy roula par terre.

Le commandant le ramassa et se retira précipitamment dans un débit de vin au coin de la rue Leroux et de l'avenue Victor-Hugo en criant : « C'est Picquart ! »

Le colonel Picquart fit dresser procès-verbal de l'incident par un gardien de la paix.

Il a annoncé son intention de porter plainte contre son agresseur.

LA GUERRE

HISPANO-AMÉRICAINE

A Cuba

L'ANXIÉTÉ A LA HAVANE

Madrid. — Une dépêche officielle de La Havane annonce que la population de la capitale cubaine attend dans l'anxiété la plus grande des nouvelles de Santiago.

Le croiseur américain *Mongomerry* a entamé ce matin une vive canonnade avec la canonnière royale *Liatad* en vue de Isabelle Saga. La batterie côtière de Velasco a répondu au feu du croiseur américain qui s'est alors retiré en continuant de tirer des coups de canon, puis a disparu peu après.

RECITS AMERICAINS

Nous recevons les dépêches suivantes, toutes de source américaine, et que nous ne donnons qu'à titre de curiosité, leur exagération étant manifeste.

New-York. — Suivant le *Herald*, les pertes des Américains vendredi et samedi, ont été de 120 hommes. Les Espagnols ont eu un millier de tués.

Suivant d'autres renseignements, la division espagnole opposée au général Linarès, du côté de El Caney, aurait eu 2.000 tués, blessés et prisonniers.

Le centre gauche espagnol paraît avoir particulièrement souffert.

Quelques compagnies américaines ont perdu tous leurs officiers, plusieurs colonels et lieutenants-colonels sont parmi les morts.

Le général Weyler, malade, se fit porter vers midi, sur la ligne de bataille, dans une ambulance, afin de prendre le commandement des troupes.

Ayant rencontré sur son chemin des blessés qu'on transportait à l'hôpital, il sortit de son ambulance et aida personnellement des blessés à prendre sa place dans son ambulance, puis enfourchant son cheval, malgré l'avis des médecins, il se mit à la tête de la cavalerie.

New-York. — L'armée du général Shafter est à 500 mètres des fortifications de Santiago. La ville est complètement entourée. On croit que l'assaut final aura lieu demain.

Les Américains ont fait 2.000 prisonniers.

Les pertes espagnoles sont estimées à 4.000 hommes hors de combat. Du côté des Américains, il y a eu 1.000 tués ou blessés.

Le régiment des Roughs-Ridhers qui comprend beaucoup de membres de l'aristocratie new-yorakise a accompli un fait brillant. Il a enlevé le fort situé en haut de la côte de San-Juan qui est pourvu d'une artillerie puissante et défendu par un millier d'Espagnols.

New-York. — Malgré le feu terrible des Espagnols, les Américains ont encore enlevé un troisième blockauss.

Ils ont ensuite exécuté une charge brillante jusqu'au fort, d'où les Espagnols se sont enfuis.

On a trouvé dans le fort 150 cadavres.

Les canons de ce fort sont actuellement dirigés sur les casernements de Santiago.

La bataille a recommencé hier du côté Nord.

L'amiral Sampson télégraphie qu'il a envoyé les canonnières, *Hist*, *Hornet* et *Wampetuck* à Manzanillo où elles ont engagé un combat contre les batteries et plusieurs canonnières espagnoles. Deux de ces dernières ont été coulées. En outre, un torpilleur espagnol a subi de grandes avaries. Le fort a été réduit au silence.

Un transport espagnol plein de troupes s'est échoué pendant le combat.

Les soldats ont été obligés de gagner la côte à la nage.

Le *Hist* a reçu 113 coups de canon et l'*Hornet* 3 coups.

RÉSUMÉ DE L'ACTION

Paris. — Il est difficile de se rendre un compte exact des résultats obtenus par les Américains dans les combats engagés devant Santiago vendredi matin et de la tournure qu'a prise pour eux cette bataille de deux jours, encore en suspens au départ des dernières dépêches du théâtre de la guerre.

Il paraît toutefois se dégager des nouvelles reçues que le général Schafter aurait pu porter en avant son front d'attaque jusque sur la première ligne de défense de Santiago que les Espagnols ont évacuée pour se retirer sur la place et qui s'étend à Aguadores, San-Juan et El Caney ; mais ce pas en avant semble n'avoir été fait qu'au prix de sanglants sacrifices et sans atteindre l'effet objectif de l'attaque qui était de s'emparer du fort Morro qui garde l'entrée de la baie.

Sur ce point, les Américains ont rencontré la plus vigoureuse résistance. Ils ont été cruellement éprouvés par le feu des Espagnols.

A l'Etranger

ENVOI D'UN NAVIRE AUTRICHIEN A SANTIAGO

Vienne. — En prévision de l'occupation de Santiago de Cuba, par les Américains, le croiseur-torpilleur à éperon austro-hongrois *Maria-Thérésa* a appareillé à destination de cette ville.

FIN DES DÉPÊCHES DE NUIT

BIBLIOGRAPHIE

Le XXe Siècle, revue mensuelle d'études sociales.

Sommaire du numéro de Juin 1898 :

1° Nécrologie. — L'abbé Alphonse Villeneuve.

2° Aperçu synthétique des Lois de la Vie sociale, par M. J. de Saint-Ferréol.

3° La Charité (suite), par Reichenbach.

4° Bibliographie.

5° Nos Maîtres.

Le XXe Siècle se publie à la Librairie Poussielgue, 14, rue Cassette, à Paris. — France, 10 fr. ; Etranger, 12 fr.

Mon MOLIN FRÈRES
85, rue Hôtel-de-Ville — Place des Jacobins
Maison Spéciale de LINGERIE Haute Nouveauté
POUR DAMES ET POUR MESSIEURS

ÉTAT CIVIL DE LYON

MARIAGES

Premier arrondissement. — Bellet, emp., rue du Griffon, 5, et Strohbusch, sans profession, Berlin (Prusse) ; Dentreux, préposé d'octroi, rue Tolozan, 16, et Armand, sans profession, Roussillon (Isère) ; Dérippe, tailleur, Alby (Haute-Savoie), et Blanchet, couturière, rue Ste-Catherine, 17 ; Dussardier, apprêteur, rue Vieille-Monnaie, 16, et Tourton, employée place de la Miséricorde, 1 ; Fourneron, menuisier, Saint-Désirat (Ardèche), et Cleux, cuisinière, rue de l'Arbre-Sec, 13 ; Gabelle, représentant de commerce, rue Mulet, 10, et Lamy, sans profession, quai Pierre-Scize, 62 ; Gellon, employé, rue Burdeau, 9, et Ressort, couturière, rue Sergent-Blandan, 14 ; Jacquemet, liseur de dessins, rue Burdeau, 50, et Sage, dévideuse, rue Burdeau, 50; Jacquet, liseur de dessins rue Burdeau, 36, Loy, sans profession, Saint Etienne (Loire), Oberranzmeir, employé, rue de la République, 16, Gatinet, employée, quai Saint-Clair, 11 ; Barrier, étudiant en médecine, rue Lanterne, 13, et Couilloud, sans profession, rue de la Tunisie, 3 ; Delaval, propriétaire, Sainte-Foy-lès-Lyon (Rhône), et veuve Blache, sans profession, place des Capucins, 1 ; Martin, imprimeur, rue des Tables-Claudiennes, 12, et veuve Meyer, cartonn., rue Sainte-Catherine, 15

Deuxième arrondissement. — Claude Paire, caissier, rue St Joseph, 32, et Mattey, couturière, Pierre-Bénite. — Bergeroux, commissionnaire, rue St-Joseph, 51, et Desroches, cuisinière, rue Franklin, 32. — Pichat, gardien de prison, cours Suchet, 33, et Garavel, cuisinière, 14. — Garrivier, avocat, Caire Tissérand, directrice d'institution, Caire. — Burnod, employé de commerce, rue du Plat, 5, et Vve Berger, rentière, Annecy. — Augier boulanger, rue de la Charité, 66, et Laurent employé, St-Symphorien d'Ozon. — Vachez, mécanicien, rue Mercière, 28, et Commandeur, dévideuse, rue Mercière, 28 — Pelisson, employé de commerce, rue Mercière, 42, et Roques, cours Lafayette, 18. — Valancogde, clerc de notaire, rue du Plat, 30, et Mestrallet, même adresse. — Modernl, employé, pl. de la Bourse, 2, et Segond, rue de la République, 87 ; Sarnin, déménageur, quai Perrache, 10, et Mazzone, repasseuse, rue Sébastien Gryphe, 42. — Mâtise, négociant, rue Franklin, 59, et Vergez, rue St-Côme, 11.

Troisième arrondissement. — Boyer Augustin, cordonnier, rue Sébastopol, 43 et Sauterelle, piqueuse de bottines, rue Paul-Bert, 44 ; Camus, maréchal ferrant, avenue de Saxe, 165 et Giroud, à Tignieu (Isère) Carbonnel, peintre-déc., gr. rue Guillotière; 165 et Carbonnel, couturière, gr. rue Guillotière, 165 Colliard, empl. de commerce, rue Bonnel, 79 et Gaillot, empl., rue Bonnel, 79 ; Davoine, imprim., rue des Trois-Pierres, 8, et Tarret, coutur., cours Gambetta, 76 ; Champs, propriétaire, av. des Ponts, 4 et Renel, rue Béchevelin, 103 ; Dubœuf, mécanicien, rue Tournelles, 31 et Fournier, journ. route d'Heyrieux ; Fontana, maçon, route d'Heyrieux, 223 et Perret, journ., route d'Heyrieux, 223 ; Gay, mécanicien, rue St-Jérôme, 16 Roche, plieuse, rue d'Avignon ; Garnier, cultivateur, à Voux (Rhône) et Birard, domestique, rue Paut-Bert, 68 ; Jacques, cuisinier, rue Rabelais, 62 et Braissand, ménag. rue Rabelais, 62.

Mollard, Paul, employé, avenue des Ponts, 35 bis, et Marcoux, sans profession, Saint-Laurent-Rochefort (Loire). — Mothier, employé au P.-L.-M., rue Parmentier, 25, et Fontaine, cuisinière, place Bellecour, 1. — Philippi Hans, négociant, cours de la Liberté, 25, et Hugentobler, sans profession, rue Maisons-Neuves, 77. — Pratique, maçon, impasse Girié, 11, et Rive, ouvrière en parapluies, même adresse. — Valençon, employé au chemin de fer, chemin Croix Mathon, 2, et Vallette, cuisinière, rue Godefroy, 31. — Vidal, employé, architecte, cours de Villeurbanne, 104, et Barattino, sans profession, chemin de Baraban, 70. — Cignaco, employé, rue Chevreul, 62, et Penel, professeur, rue Chevreul, 68. — Mallart, serrurier, rue Boileau, 171, et Thierry, cartonnière, rue Chaponnay, 43. — Rambaud, journalier, rue Bouchardy, 23, et Jolibois, brodeuse, même adresse. — Rozand, mécanicien, rue de Crémieu, 40, et Chambon, veloutière, rue de la Vierge-Blanche, 11. — Salesse, chaudronnier, rue Parmentier, 88, et Viliaz corsetière, même adresse. — Sauterot, sans profession, chemin des Vinattiers, 36, et Bohn, sans profession, même adresse — Tournier, employé, rue Chevreul, 32, et Charbonnier, sans profession, Valence (Drôme) — Guillemin, peintre, grande rue de la Guillotière, 7, et Aymard, guimpière, Villeurbanne. — Picot, manœuvre, rue Saint-André, 7, et Cheval, repasseuse, même adresse. — Velay, imprimeur, rue Paul Bert, 7, et Dupuy, couturière, rue de la Vigilance, 3. — Peyaud, boulonnier, chemin des Balançoires, et Gerst, couturière, chemin de Gerland, 24.

Quatrième arrondissement — Portier, corroyeur, chemin de Serin, 2, et Margand, ouvrière en soie, rue de St-Cyr, 43. — Monnet, boulanger, La Bâtie-Montgascon (Isère), et Berlioz, employé, rue Céla, 7. — Roche, typographe, rue Perrod, 20, et Guillot, sans profession, St-Didie-au-Mont-d'Or.

Cinquième arrondissement. — Chevalier, clerc d'avoué, rue St-Jean, 70, et Alléobert, sans profession, rue de la République, 48. — Cumet, comptable, rue Centrale, 29, et Lamari, gérante, rue de la République, 37. — Macrin, chaudronnier, rue St-Georges, 82, et Durieu, journalière, rue St-Georges, 80. — Naef, dessin. brod., Tassin-la-Demi-Lune (Rh.), et Charmont, brodeuse, quai de Vaise, 11 ; Vernaud, menuisier, rue du Souvenir, 21, et Charnay, s. p., rue de la Pyramide, 56.

Sixième arrondissement. — Besseat, mécanicien, rue Duquesne, 61, et Maillet, avenue de Saxe, 169. — Bozonnet, sous-brigadier des douanes, Dunkerque (Nord), et Pugeault, sans profession, rue Fénelon, 30. — Martelet, employé de commerce, rue Garibaldi, 60, et Magnin, couturière, rue Robert, 29. — Métroz, employé de commerce, rue Molière, 10, et Drivon, sans profession, cours Gambetta, 26. — Pommier, employé de banque, rue Cuvier, 142, et Desgrand, rue Neuve-de-la-Villardière, 21 bis. — Voron, gérant, Eurville (Haute-Marne), et Mallet, sans profession, cours Vitton, 108. — Clerc, manœuvre, rue Duguesclin, 64, et Harnisch, perleuse, rue de Créqui, 33. — Duret, ébéniste, rue Pierre-Corneille, 135, et Blanc, couturière, cours Lafayette, 279. — Grindler, tourneur sur cuivre, rue Bugeaud, 123, et Giroud, sans profession, Villechenève (Rhône). — Boursier, marchand forain, vogue des Brotteaux, et Salomon, marchande foraine, vogue des Brotteaux. — Primet, cafetier, Tournus (Saône-et-Loire) et Ovize, sans profession, rue Cuvier, 169.

Funérailles du 4 juillet 1898

Premier arrondissement. — Néant.

Deuxième arrondissement. — Gunaldi, chauffeur, 47 ans, Hôtel-Dieu, f. 6 h. — Richard Louis, 1 mois, Charité, f. 10 h. — Cachet Jean, tisseur, 62 ans, rue la Bourse, 45, f. 6 h. s.

Troisième arrondissement. — David François, manœuvre, 74 ans, rue Duguesclin, 205, f. 7 h. — Peyrache Bernard, 84 ans, rue des Trois-Pierres, 97, f. 8 h. — Mantel Jean, jardinier, 18 ans, route d'Heyrieux, 168, f. 10 h. — Ep. Lucain, née Marguerite Timan, 56 a., route d'Heyrieux, 180, f. 2 h.

Quatrième arrondissement. — Privas Hilaire, apprêteur, 80 ans, H. C.-R., f. 6 h. ; François Villoud, propriétaire, 85 ans, cours d'Herbouville, 6, f. 10 h. ; Léontine Planchard, repasseuse, 19 ans, rue Dumont, 6, f. 2 h. ; Léon Varlot, lieutenant au 157e de ligne, 31 ans, passage Benoit, 13, f. 6 h.

Cinquième arrondissement. — Veuve Mercier, née Catherine Terrat, s. p., 69 ans, rue Saint-Georges, 62, f. 4 h.

Sixième arrondissement. — Epouse Ginot, née Marie Ginot, ménagère, 37 ans, rue Molière, 5, f. 10 h. ; veuve Gaillard, née Louise Petit, couturière, 75 ans, rue de Sully, 45, f. 2 h.

Spectacles & Concerts

MUSIQUE MILITAIRE. — Tous les jours, de 5 à 6 h., au kiosque de la place Bellecour, concert.

CONCERTS-BELLECOUR. — Kiosque de la place Bellecour. — Aujourd'hui, à 8 heures du soir, Concert.

Orchestre de la ville (60 exécutants), sous la direction de M. Georges Fils.

Nota. — Les abonnements au prix minimum de 9 francs, valables du 1er juillet à la fin de la saison, sont reçus, chaque soir au contrôle du concert et, dans la journée, salle des dépêches S. P. A., 16, rue Confort.

Un garage pour bicyclettes est à la disposition des auditeurs.

CHARBONNIÈRES-LES-BAINS. — *Etablissement thermal* de 1er ordre. Source ferrugineuse.

Casino. Tous les soirs grand concert, de 8 h. à 8 h. 1/2. Jeudi et dimanche, deux concerts, à 3 h. et à 8 h. Orchestre de 30 musiciens sous la direction de M. Jouberty.

Tir aux pigeons. Feu d'artifice. Attractions diverses.

TOUR MÉTALLIQUE DE FOURVIÈRE. — Tous les jours, ascension ; panorama magnifique. Prix : 1 franc.

Maladies des **OREILLES** (Surdité)
de la **GORGE** (Laryngites)
du **NEZ** et de la **POITRINE**
NOUVELLE MÉTHODE des Trois Docteurs :
CARILLON, MADEUF et **RAHON**, qui visitent les principales villes et envoient 1f sur demande le *Guide Médical.* — Ecr. 10, rue Fontaine-au-Roi, Paris

CHOCOLAT CÉRÉALE
Institution Kneipp de France
DÉLICIEUX AU GOUT
Le Seul qui n'échauffe pas
IMMENSE SUCCÈS !!
DÉTAIL : 25, rue Grenette, LYON

Wolff-American Cycles
RUE DU 4-SEPTEMBRE 26 PARIS
Cyclistes N'oubliez pas que la plus grande économie est d'avoir une Machine irréprochable, c'est-à-dire qui ne nécessite jamais de réparations. La **WOLFF-AMERICAN** 26, Rue du 4-Septembre, à PARIS, vous donnera entière satisfaction. — DEMANDEZ LE CATALOGUE ENVOYÉ FRANCO.

ROTISSERIE MARSEILLAISE
DE CAFÉ
Dépôt : Place Bellecour, 8
— LYON —
Le Meilleur Café Torréfié
Nos qualités défient toute concurrence et se recommandent par la supériorité de leur arôme, force, conservation et bon marché.

Le Gérant : A. MICHAL.

Imprim. de la *France Libre*, 35, r. Condé, Lyon
J.-B. BALLET, directeur.

FEUILLETON DE LA « FRANCE LIBRE » du 4 juillet 1898.

— 31 —

COSTAL L'INDIEN

par Gabriel FERRY

Sa physionomie ouverte et prévenante commandait la franchise et forçait chacun à lui livrer son secret, tandis que personne ne pouvait pénétrer le sien ; sa bonté, sa douceur envers ses troupes, loin de dégénérer en faiblesse, le faisaient craindre autant qu'elles le faisaient aimer ; un charme indéfinissable enfin émanait de toute sa personne et excluait jusqu'à la pensée de lui désobéir.

Maintenant, si l'on réfléchit qu'en 1812 les Espagnols étaient encore maîtres de toutes les ressources de l'administration, des courriers, des voies de communication ; que l'insurrection était isolée, traquée de tous côtés, on ne trouvera pas étonnant que, à la même époque où Trujano était bloqué dans Huajapam, Morelos, assiégé à deux ou trois journées de là, dans Cuautla, ignorât la position de l'ancien muletier.

Depuis un mois déjà Morelos, retiré à Isucar après avoir évacué Cuautla, n'était pas plus instruit qu'auparavant du sort des assiégés de Huajapam. Heureusement pour eux, Trujano connaissait le lieu de la retraite de Morelos, et il avait résolu de lui expédier un courrier pour lui demander du secours.

Cernée comme l'était la place, l'entreprise était presque impraticable, et pour en assurer le succès, Trujano faisait une neuvaine afin d'implorer la protection du ciel.

Le jour où du camp espagnol nous pénétrons dans la ville assiégée, la neuvaine s'achevait, et c'était le soir de la surveille du conseil de guerre, dont nous venons de rendre compte.

Il était déjà nuit close. Toute la population de Huajapam se trouvait réunie pour l'heure de la prière sur une place éclairée par la lueur de torches d'*ocote*, quoique la lune brillât au haut du ciel.

Une église dont les bombes avaient éventré le dôme et des maisons en ruine entouraient la place.

Le temple des assiégés était la place elle-même, la voûte étoilée du ciel lui servait de dais. Partout, à la rouge clarté des torches, on distinguait les assistants silencieux et recueillis : les femmes, les enfants et les vieillards sur le seuil des maisons ; au milieu de la place, les soldats avec leurs uniformes et leurs vêtements en lambeaux et leurs armes à leur côté. Plus loin, des blessés, aux linges ensanglantés, se traînaient pour prendre part à la prière commune.

A l'aspect d'un homme qui, le front calme, l'air inspiré, s'avançait au milieu de la place comme jadis les juges d'Israël, toutes les têtes se découvrirent ou s'inclinèrent.

Cet homme était le colonel Trujano, Il fit signe qu'il allait parler, et le silence devint plus profond encore.

— Enfants commença-t-il d'une voix sonore, l'Ecriture a dit : « Ceux qui gardent la ville veilleront en vain si le Seigneur ne veille avec eux ; » supplions donc le Dieu des armées de veiller avec nous. »

Tous s'agenouillèrent, et, dans l'espace resté vide autour de lui, Trujano s'agenouilla aussi.

— C'est ce soir, reprit-il, que s'achève la neuvaine commencée pour l'heureux retour de notre messager ; prions aussi pour lui et chantons les louanges de Dieu, qui jusqu'ici a préservé ses enfants qui ont eu confiance en lui.

Alors il entonna le verset du psaume qui dit :

« Sa vérité vous servira de bouclier, vous ne craindrez ni les terreurs de la nuit, ni la flèche qui vole durant le jour, ni la contagion qui se glisse dans les ténèbres, ni les attaques du démon de midi. »

Après chacun des versets du psaume les assistants répétaient :

« Seigneur, ayez pitié de nous. Seigneur, prenez-nous en miséricorde. »

Les sentinelles espagnoles, veillant autour de la tranchée ouverte par les assiégeants, prêtaient mélancoliquement l'oreille à ces pieux cantiques, qui seuls troublaient le profond silence des ténèbres.

En face du factionnaire le plus rapproché de la ville, quelques cadavres mexicains, que leurs frères n'avaient pu emporter, gisaient à peu de distance.

La nuit ajoutait encore à l'horreur de ce lugubre spectacle.

Tous avaient été plus ou moins mutilés, nous l'avons dit, par des ennemis qui se vengeaient souvent sur les morts de leur impuissance contre les vivants.

Le soldat allait et venait dans un espace restreint, tournant alternativement le dos aux corps étendus sous ses yeux, et les comptant comme un homme désœuvré, tout en conservant entre eux et lui un espace raisonnable.

Puis, cherchant à se procurer une distraction un peu moins triste, la sentinelle essayait de distinguer les paroles qu'on chantait non loin d'elle.

La voix lointaine disait :

— Il en tombera mille à votre droite et dix mille à votre gauche, mais le mal n'approchera point de vous.

— Ah, diable, serait-ce du latin ? se dit la sentinelle. Ce doit être quelque prière pour les morts.

Tout à coup il lui sembla qu'en parlant de mort le nombre s'en était augmenté sous ses yeux.

— Je me serai trompé, continua l'Espagnol dans son monologue.

Il compta de nouveau ses cadavres ; cette fois il se rappela bien qu'il y en avait dix.

Puis il continua à écouter le cantique et ce verset :

— Vous marcherez sur l'aspic et le basilic, et vous foulerez aux pieds le lion et le dragon.

— Ah ! ils parlent de dragon, des dragons de la reine, peut-être ?

L'Espagnol s'interrompit. Il crut s'apercevoir que, bien que dans ses promenades il mesurât très exactement ses pas à la distance convenable qu'il voulait maintenir entre lui et les cadavres, cette distance s'amoindrissait à chaque tour.

Il se mit alors à compter ses pas, et, quoiqu'il en fît exactement le même nombre à chaque allée et venue, il se trouvait toujours plus près de l'un des cadavres qu'il ne croyait l'être. Il fallait que le cadavre eût marché ou que la sentinelle se trompât. Le dernier cas était le plus probable. Cependant l'Espagnol s'approcha du mort pour l'examiner. Il était étendu sur le côté, et une plaie sanglante marquait seule la place qu'avait occupée son oreille. Cet examen rassura le soldat devenu tout à fait certain que, puisque le mort (c'était un Indien), n'avait pu s'avancer tout seul, il devait s'être trompé lui-même. Il avait bien eu la tentation de lui passer sa baïonnette à travers le corps, mais un cadavre acquiert dans l'ombre de la nuit une certaine solennité imposante qui repousse la profanation, et la sentinelle reprit sa promenade dans le même sens qu'auparavant, sans avoir cédé à sa tentation.

— Si des cadavres pouvaient aller, pensa l'Espagnol, je dirai presque que ceux-ci ont des allures suspectes ; j'en avais compté neuf, j'en trouve dix, et on penserait, le diable m'emporte ! que ce gaillard-là, le factionnaire, faisait allusion au mort suspect, a envie de causer avec moi pour se distraire. Corbleu ! les chansons de ces vivants là-bas ne sont pas gaies, mais je les préfère encore au silence de ces carcasses. Ecoutons.

Le cantique continuait :

— Elevez vos mains pendant la nuit vers le sanctuaire et bénissez le Seigneur. Sa vérité sera votre bouclier, vous ne craindrez pas les terreurs de la nuit.

Quoique ces psaumes parussent au factionnaire plus joyeux que des chansons à boire, comparativement au silence des morts, ces chants mélancoliques des assiégés, cette compagnie de cadavres étranges lui rendaient le temps bien long, et il tourna le visage vers le camp où il regrettait sa tente ; puis il reprit sa promenade.

Cette fois il faisait si exactement le même nombre de pas, que la distance entre l'Indien et lui se conserva constamment la même jusqu'au moment où il s'aperçut que le cadavre un instant suspect avait disparu.

Le premier moment de terreur passé, la sentinelle espagnole comprit qu'il avait été dupe d'une ruse indienne, et, pour ne pas se laisser accuser de négligence, il s'abstint prudemment de donner l'alarme et laissa l'Indien bien vivant courir à son but.

Pour expliquer la méprise du soldat entretenue par l'absence des oreilles du cadavre vivant, il est nécessaire de dire qu'avant de venir mettre le siège devant Huajapam, le commandant Regules s'était donné la triste satisfaction d'*essoriller* près de Yanguitlan une vingtaine de pauvres Indiens faits prisonniers. Nous rappelons à dessein ce vieux mot pour flétrir l'usage, tombé en désuétude comme lui, de couper les oreilles aux prisonniers.

(*A suivre.*)